

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres :

En exercice : 13

Membres présents : 7

Membres excusés : 5

Séance du 26 janvier 2023

Sous la Présidence de Christian OST, Vice-Président

Membres élus présents : Christian OST, Bernard SAETTLER, Elisabeth TAGLANG, Isabelle UNTEREINER.

Membres nommés présents : Michela COLNAGHI-PIERRE, Eddy COUSINARD, Georges HAYEK.

Membres absents excusés : Cécile DELATTRE, Patrizia GONZALES, Sandra PETER, Marie-Anne PIOU, Betty SCHALL

Débat d'orientation budgétaire

Aux termes du Code Général des Collectivités territoriales, le débat d'orientations budgétaires doit se situer dans les deux mois précédant le vote du budget primitif. Il permet de définir le cadre dans lequel s'inscrivent les budgets à venir.

Le budget 2022 sera globalement reconduit en 2023 avec une enveloppe destinée à des actions menées par le CCAS (création d'un club des aînés et participation au Relais pour la Vie de la Ligue contre le cancer).

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré,

PREND ACTE

du Débat d'Orientations Budgétaires 2023.

Certifié conforme et exécutoire.

Le 27 janvier 2023,

Cécile DELATTRE,
Présidente

